

COMMUNE DE LACONNEX

Procès-verbal de la séance de Conseil municipal du lundi 25 janvier 2010

Présents : Hubert Dethurens, maire.
Catherine Koumrouyan et Philippe Lädermann, adjoints.

Jean Batardon, Denis Mandallaz, Yves Mermet, Dominique Pascual,
Véronique Rudaz, Bradley Stillwagon, Laurent Zimmermann

Excusés: Benjamin Huberman, en camp de ski avec sa classe;
Laurent Thévenoz, en voyage.

Ordre du jour:

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2009
2. Accueil des nouveaux habitants
3. Activités diverses à envisager en 2010
4. Communications de l'exécutif
5. Divers
6. Questions du public

Hubert Dethurens, maire, ouvre la séance à 19h00 et souhaite la bienvenue aux conseillères et conseillers présents.

1. Procès-verbal de la séance du 7 décembre 2009

Etant donné que plusieurs corrections ont été apportées, ce procès-verbal est entièrement relu par le secrétaire. Il est ensuite adopté à l'unanimité des membres présents et chacun(e) en reçoit un nouvel exemplaire.

2. Accueil des nouveaux habitants

En 2009, seulement onze nouvelles personnes sont venues s'installer dans la commune. Il n'apparaît donc pas indispensable de mettre sur pieds une soirée d'accueil. Par contre, il est décidé de leur adresser à chacun(e) une lettre personnelle de bienvenue accompagnée d'un feuillet d'information présentant les différentes activités possibles dans la commune. Ils seront également invités à venir prendre un verre au terme de la prochaine séance du Conseil municipal.

3. Activités diverses à envisager

L'année 2009 a été riche en évènements qui ont été appréciés de la population. D'autres activités seront donc proposées cette année:

- a) **Projet photographie.** Benjamin Huberman a présenté un projet photographique dont le but est de laisser un témoignage illustré de Laconnex en 2010. Les travaux de développement et d'agrandissement de photographies argentiques pourraient être effectués dans une chambre noire aménagée dans l'ancien local de musique. Il a imaginé des portraits en noir/blanc des habitants afin de conserver des regards, des expressions, une trace de vie à Laconnex en 2010. Cela pourrait être concrétisé par une exposition ou même une publication. Le Conseil trouve ce projet très intéressant. Toutefois, quelques questions sont posées: pourquoi pas en numérique étant donné qu'aujourd'hui peu de gens possèdent encore un appareil photo argentique ? Est-il souhaitable qu'un professionnel assure un encadrement dans ce travail ? Un DVD présentant la vie à Laconnex pourrait-il être réalisé et mis par la suite à disposition de la population ? En conclusion, le Conseil retient ce projet qui lui paraît très intéressant et est d'accord de lui accorder le budget nécessaire, mais pense qu'il faut maintenant en discuter avec Ben pour en préciser les modalités.
- b) **Sorties "nature".** Les sorties "nature" sous la conduite des guides de l'association "La Libellule" ayant connu un grand succès l'an dernier, il est décidé d'en organiser deux autres cette année. Véronique Rudaz prendra contact avec l'association mentionnée ci-dessus afin de fixer deux dates.
- c) **Journée de nettoyage de la commune.** Cette journée, organisée tous les deux ans, aura lieu le samedi 17 avril 2010. La population en sera informée par une circulaire "tous-ménages" et Catherine Koumrouyan se charge de commander le matériel nécessaire.
- d) **Visite du CERN.** Catherine Koumrouyan a pris des contacts avec cette grande institution et espère pouvoir mettre sur pieds une visite guidée du CERN cette année.
- e) **Concert de flûte.** Le professeur donnant les cours de flûte à bec dans le cadre des activités parascolaires et trois de ses amis musiciens sont prêt à donner un concert à Laconnex. Catherine pense que ce concert pourrait, par exemple, avoir lieu à la chapelle. Des contacts seront pris avec la paroisse catholique à cet effet.

- f) **Exposition d'artisans.** Yves Mermet évoque une exposition présentant le travail des artisans de la commune qui a eu lieu il y a quelques années et pense que ce genre de manifestation pourrait se refaire. Le Conseil retient également cette idée.

4. Communications de l'exécutif

Haïti. Après le terrible séisme qui a détruit une grande partie de ce pays, l'exécutif a décidé de prélever d'urgence sur le Fonds de bienfaisance une somme de CHF 2'000.— afin de venir en aide aux milliers de victimes de cette catastrophe humanitaire. Le Conseil approuve cette décision à l'unanimité.

Pompiers. Nous avons reçu la candidature de M. Stefan Tombet, nouvel habitant né en 1985. Cette candidature est bien entendu acceptée. Le maire informe le Conseil que nous avons également enregistré la démission de M. Manuel Pascual, installé aujourd'hui en Valais.

Passeports. A la suite de la votation populaire imposant le passeport biométrique, la mairie ne pourra donc plus délivrer de passeport dès le 14 février 2010. La population en sera bien sûr informée.

Alarmes. La Sécurité civile fera un essai des sirènes d'alarme le 3 février.

Burkina Faso: Philippe Lädermann donne des nouvelles du centre de formation soutenu par les communes de la Champagne. Grâce à l'aide exceptionnelle de notre commune, la cantine a pu être ré-ouverte. Les conseiller(e)s reçoivent un exemplaire du rapport d'activité pour l'année 2009.

5. Divers

Promotions citoyennes. Véronique Rudaz a suivi ce dossier et a pris contact avec les jeunes de la commune qui sont concernés. Avec quelques autres conseillers, elle les accompagnera à cette cérémonie qui aura lieu le 1^{er} février prochain.

Caisse de secours des sapeurs-pompiers. A la suite de la démission de M. Maurice Lachat, il faut trouver un nouveau délégué. Le capitaine Alexandre Fontaine a envoyé un courrier à tous les hommes de la Compagnie à cet effet. Dès qu'il aura

une réponse positive, il la communiquera à la mairie qui fera suivre au Service concerné.

Benne déchets verts. Malheureusement, ces deux bennes sont régulièrement encombrées de différents déchets par des gens peu scrupuleux. Pour remédier à cette situation, le Conseil envisage la pose de panneaux supplémentaires ou même l'installation d'une caméra de surveillance. Toutefois, il n'est pas certain que ces mesures soient efficaces.

Drainages. Bradley Stillwagon demande s'il ne faudrait pas effectuer un entretien plus régulier des drainages communaux. Le maire lui répond que cela implique d'abord une discussion avec les agriculteurs concernés, discussion au terme de laquelle des décisions pourront être prises à ce sujet.

Course du Coteau. Une équipe formée d'une brillante conseillère et de trois vaillants conseillers nous représentera à la course du Coteau qui aura lieu prochainement sur les hauteurs de Bernex.

6. Questions du public

Chaque conseiller(e) reçoit une copie de la lettre de M. Samuel Läng datée du 2 décembre 2009 et en prend connaissance. Après discussion, il est décidé d'y répondre comme s'il s'agissait d'une question du public et les réponses apportées par le Conseil municipal sont les suivantes:

Après vérification auprès des Services concernés de l'Etat, il est confirmé qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une autorisation pour enlever une haie domestique de charmilles. Le conseil trouve d'ailleurs que, pour d'évidentes raisons de visibilité et de sécurité, c'est une bonne chose de l'avoir fait, d'autant plus qu'il ne s'agissait pas d'une véritable haie sauvage.

La question des eaux usées qui vont être acheminées vers la STEP de Chancy est une question qui préoccupe le Conseil municipal depuis plusieurs années. Ce dossier est suivi régulièrement par l'exécutif, notamment dans le cadre du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) qui est en cours. Pour reprendre l'expression de M. Läng, il y a donc "belle lurette" que les autorités communales se soucient de ce problème. De plus, il faut savoir qu'actuellement une moitié des habitants du canton vivent avec un système unitaire d'évacuation des eaux. Enfin, toute l'eau collectée passe au travers de la station d'épuration, solution qui paraît même particulièrement efficace.

Pour la question des by-passes, le Conseil s'en tient à la réponse écrite du maire à M. Läng datée du 6 novembre 2009.

Dans la dernière partie de sa lettre, M. Läng émet quelques considérations très personnelles sur la situation générale de la commune, ce qui est parfaitement son droit mais qui n'appelle pas de réponse de la part des autorités communales.

La parole n'étant plus demandée, le maire lève la séance à 21h30.

Gabriel Dethurens
Secrétaire communal